

Chantier national de la relève agricole

Recommandations de la FRAQ Pour la pérennité de l'agriculture au Canada Septembre 2010

Dans le cadre du chantier national de la relève agricole lancé par le ministre Blackburn, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) souhaite proposer sa vision claire et globale de la problématique et des pistes de réponses potentielles.

L'expérience de l'avancée québécoise en matière d'établissement agricole, ainsi que de maigres statistiques canadiennes nous indiquent clairement le renouvellement des générations est un des gros défis actuels de l'agriculture canadienne. En 2008, 53 % des exploitations agricoles canadiennes avaient un producteur âgé de 55 ans et plus et 79 % d'entre elles étaient des exploitations unigénérationnelles¹. Que vont devenir ces exploitations au départ imminent à la retraite de ces producteurs?

Par ailleurs, le nombre d'exploitants de moins de 35 ans est passé de 40 000 en 2001 à 30 000 en 2006.² La relève s'amointrit alors qu'une grande part des exploitants actuels va prochainement quitter la profession. L'urgence d'agir est criante.

La FRAQ entrevoit quatre volets d'intervention clés :

- 1. Connaître : l'état de la situation**
- 2. Communiquer : travailler ensemble**
- 3. Faciliter la relève**
- 4. Accompagner le cédant**

Au regard des connaissances actuelles et de la situation québécoise, la FRAQ fait des recommandations pour chacun de ces axes de travail stratégiques sur lesquels devrait reposer le chantier national de la relève agricole canadienne.

La FRAQ est l'unique porte-parole de la relève agricole au Québec. Elle comprend 1800 membres sur 14 syndicats affiliés répartis sur tout le territoire québécois. Depuis 28 ans, sa mission est de rassembler les jeunes passionnés d'agriculture et de défendre leurs intérêts, d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture et d'attirer la nouvelle génération en agriculture, ainsi que de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.

¹ Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes, 2008

² Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture, mise à jour 2008

1. CONNAÎTRE : l'état de la situation

CONSTATS

- Le premier constat flagrant est le manque d'informations statistiques et factuelles : il est primordial de connaître la problématique avant de vouloir y répondre. Le Canada manque cruellement de données sur la relève agricole :
 - Relève existante : âge, sexe, niveau de formation, secteur agricole, apparenté – non apparenté, temps plein – temps partiel et démarrage – transfert;
 - Relève potentielle : freins existants et taux de remplissage des formations agricoles;
 - Cédant : intentions des agriculteurs proches de la retraite, mode de transfert, planification du transfert, freins au transfert et situation financière.
- Au Québec non plus, il n'existe actuellement aucun moyen de connaître les prévisions de départ des cédants et leur capacité ou non à compter sur une relève. Sans cette information cruciale, il n'est pas possible d'établir un lien entre les fermes sans relève et la relève sans ferme.

RECOMMANDATIONS

- Élaboration du portrait de la relève agricole canadienne, par le biais d'un grand recensement.
- Rajout de questions sur les intentions des agriculteurs en termes de succession dans le recensement agricole canadien.

2. COMMUNIQUER : travailler ensemble

CONSTATS

Au Québec, nous avons pu voir que la réussite de la mise en place d'une politique d'établissement en agriculture était au rendez-vous notamment grâce au travail de concertation de tous les intervenants et plus particulièrement des représentants de la relève agricole. Un comité de suivi regroupant ces mêmes intervenants permet encore aujourd'hui de suivre l'évolution du dossier, de se fixer des objectifs communs et d'avancer ensemble dans la même direction.

Connaître et Communiquer sont les clés pour prendre de bonnes décisions et pour une réponse partagée et décisive aux problématiques identifiées.

En légitimant la relève et en la reconnaissant en tant qu'entité à part entière, il y aura d'autant plus de chance de voir un réflexe Jeunesse s'instaurer au sein des instances, au bénéfice du chantier national qui comptera sur la relève comme un interlocuteur incontournable.

RECOMMANDATIONS

- Mise en place d'une Table filière de la relève agricole regroupant l'ensemble des parties concernées par la problématique.
- Sensibilisation du monde agricole sur la problématique du renouvellement des générations et intégrer la relève en tant qu'interlocuteur à part entière.

3. FACILITER la relève

CONSTATS

- Difficulté d'accès aux biens de production : le coût des actifs d'une ferme est devenu insurmontable pour un jeune qui s'établit – en moyenne au Canada³, il atteignait en 2008 près de 1,6 million de \$ par ferme. Et ce chiffre n'a cessé d'augmenter depuis les dernières années (cf. annexe – schéma 1). C'est surtout l'acquisition des terres et des quotas qui représente un frein certain au démarrage ou à la reprise d'une entreprise agricole. Et si l'on en croit l'exemple québécois, et bien que le prix des quotas laitiers ait été plafonné dernièrement, l'évolution de ces coûts n'est pas à la baisse (cf. annexe – schéma 2 et 3).
- Qu'en est-il de l'attractivité de la profession agricole? À en croire l'évolution du nombre de producteurs de moins de 35 ans au Canada (40 000 en 2001 – 30 000 en 2006), la nouvelle génération d'agriculteurs s'amointrit. La difficulté d'accès aux biens de production est un frein majeur, l'image et les perspectives d'avenir perçues par le milieu agricole et la société en général en sont un autre, difficilement quantifiable.
- Si un jeune parvient à s'établir en agriculture, encore faut-il qu'il puisse en vivre et faire perdurer son entreprise de manière durable. La capacité de gestion et d'entreprenariat des producteurs est étroitement liée à leur niveau de formation académique et à leur réflexe en formation continue. Bien que le niveau de scolarité des exploitants agricoles ait favorablement progressé, on peut s'interroger sur les compétences minimales nécessaires pour faire face aux nombreux défis de l'agriculture d'aujourd'hui, pour de jeunes producteurs qui se retrouvent à la tête d'entreprises dont certaines valent près de 2 millions \$.

RECOMMANDATIONS

- Mise en place de programmes d'aide spécifiques à la relève (généraux et/ou par filière) permettant au jeune d'accéder plus facilement à certains biens de production (quotas, bâtiments, terres).
- Valorisation de la profession agricole.
- Sensibilisation au besoin de formation auprès des parents et des jeunes, et créer des incitatifs (liés à des programmes d'aide).
- Réévaluation des compétences minimales des formations agricoles.

³ Enquête financière sur les fermes, Statistique Canada, 2008

4. ACCOMPAGNER le cédant

La situation du cédant et les facteurs influençant un bon transfert sont encore moins bien documentés, y compris au Québec. Pourtant, le renouvellement des générations en agriculture implique deux parties : la relève et le cédant.

CONSTATS

- Il existe un fossé important entre la valeur marchande des actifs et leur valeur économique : il est bien plus intéressant financièrement de démanteler une ferme que de la transférer. En moyenne au Québec, une ferme se transfère entre 40 % et 60 % de sa valeur marchande, dépendamment de la production, pour s'ajuster à la capacité de payer et de s'endetter de la relève. Le cédant doit donc effectuer un don financier lors du transfert de sa ferme, montant sur lequel il ne pourra compter durant sa retraite.
- Du fait de l'ensemble de ces caractéristiques, un transfert devrait se planifier très à l'avance; or dans bien des cas, c'est à la veille de la retraite du cédant que le transfert est envisagé. Nous savons au Québec que les producteurs agricoles épargnent moins pour leur retraite que les autres catégories de travailleurs. En effet, ils sont parmi ceux qui utilisent le moins les régimes d'épargne retraite (REÉR). En 2004, plus des deux tiers d'entre eux ne cotisaient à aucun REÉR. Les cédants sont alors particulièrement dépendants de la vente de leurs actifs à la retraite.
- On constate par ailleurs que l'importance des aspects humains et relationnels est souvent négligée : vision divergente entre la relève et le cédant, méfiance, communication difficile, difficulté à partager les responsabilités et image négative du métier d'agriculteur colportée par le cédant.

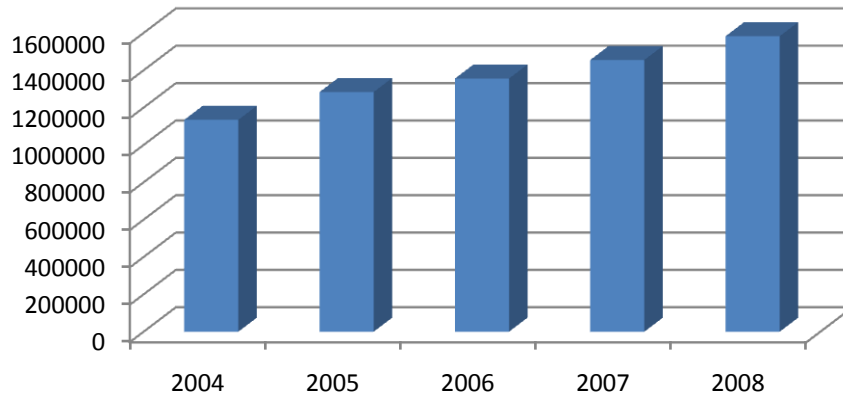
RECOMMANDATIONS

- Incitation au transfert plutôt qu'au démantèlement – par exemple : différenciation du montant de l'exemption en gain de capital lors de la vente, entre un transfert et un démantèlement.
- Sensibilisation à l'importance de la préparation au transfert.
- Accompagnement du cédant dans la planification de sa retraite et du transfert de son entreprise.

ANNEXE

Graphique 1

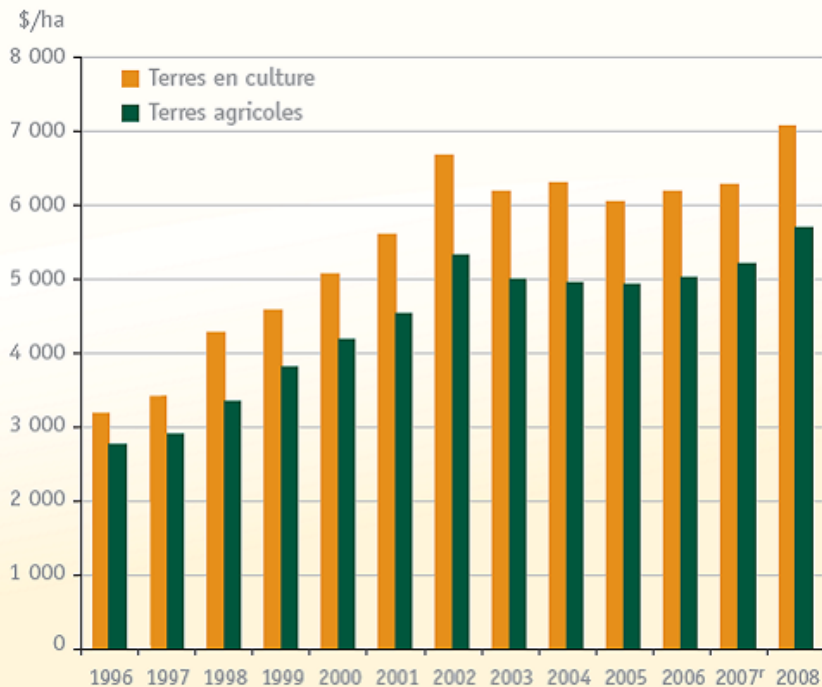
Actif moyen transférable en \$ des fermes canadiennes



Source : Enquête financière sur les fermes, Statistiques Canada, 2008

Graphique 2

Évolution de la valeur moyenne des terres agricoles et des terres en culture transigées au Québec

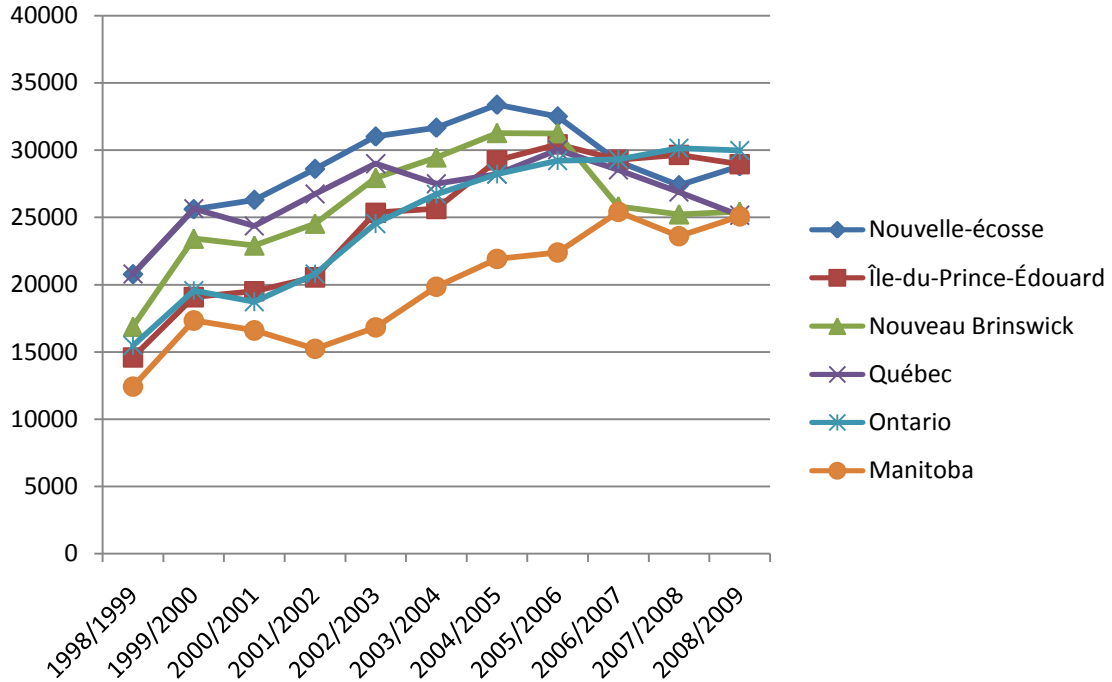


r : Données révisées.

Source : La Financière agricole du Québec, compilation du Groupe AGÉCO.

Graphique 3

Évolution du prix des quotas laitiers (\$/kg M.G./jour)



Source : Fédération des producteurs de lait du Québec, Compilation Groupe AGÉCO, 2009